

www.e-rara.ch

Compte rendu des eaux de Lavey pendant la saison de 1839

Lebert, Hermann

Lausanne, 1840

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 50235

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-102831>

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

BIRCHER

Conv.

2271

Per 50235

AUS DER BIBLIOTHEK
VON
OBERSTDIVISIONÄR
EUGEN BIRCHER
AARAU
DER BIBLIOTHEK
DER EIDGENÖSSISCHEN
TECHNISCHEN HOCHSCHULE
GESCHENKT

47696

MO

Md
L
430
a

Bircher Conv 227A

COMPTE-RENDU

DES

EAUX DE LAVEY

PENDANT LA SAISON DE 1859;

PAR

Hermann Lebert,

Docteur en médecine et chirurgie.



LAUSANNE,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE MARC DUCLOUX,

ÉDITEUR.

—
1840.

MdL

430. a

SECRET - SECURITY

SECRET

SECRET - SECURITY

SECRET

SECRET - SECURITY

SECRET

L430

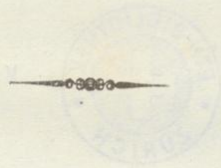
COMPTE-RENDU
DES
EAUX DE LAVEY

PENDANT LA SAISON DE 1839;

PAR

Hermann Sebert,

Docteur en médecine et chirurgie.



LAUSANNE,
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE MARC DUCLOUX,
ÉDITEUR.
—
1840.

BAUX DE JAVEY

Bircher Conv

2271

Sto.



Kat.

5. MRZ. 1975

Zentralbibliothek Zürich
Ausgeschiedene Doublette

Si l'étude médicale d'une eau thermale offre une grande variation de faits pathologiques, l'appréciation de ses effets devient d'autant plus difficile qu'il faut, pour arriver à des résultats exacts, un grand nombre de faits observés en détail, et surtout un examen critique de l'individualité de chaque cas particulier.

Pénétré de cette idée, j'ai continué, pendant la dernière saison, de prendre des notes sur chaque cas qui s'est présenté à mon observation, et j'ai cherché à en tirer les conclusions générales qu'on peut en déduire. Comme le nombre et les détails de ces faits observés dépasseraient considérablement les bornes d'un simple compte-rendu, j'ai déposé la copie de mon journal dans un rapport adressé au Conseil de Santé du Canton de Vaud. Cependant je me ferai un plaisir

de donner à ceux qui le demanderaient, les renseignements sur les faits mentionnés dans ce mémoire.

Je partagerai ce travail en deux parties. Dans la première, je parlerai de l'emploi de l'Eau de Lavey pendant la saison de 1859, et des améliorations qu'on y a faites et qu'on achève dans ce moment. J'entrerai surtout dans quelques détails sur l'emploi qu'on a fait, seulement depuis l'été passé, de l'eau-mère des salines de Bex. J'appellerai d'autant plus sur ce moyen l'attention des médecins, qu'il a déjà fourni de bons résultats et promet de devenir encore plus utile, à mesure qu'il sera plus généralement connu. Comme cette spécialité me paraît le sujet le plus intéressant de cette première partie, c'est par elle que je vais la commencer. Dans la seconde partie, je donnerai un résumé général des cas observés en 1859, en y ajoutant quelques remarques sur les différents genres de maladies d'après lesquels j'ai classé mes observations, et en faisant mention des cas les plus intéressants de chacun de ces principaux genres.

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'EMPLOI DES EAUX DE LAVEY PENDANT LA SAISON
DE 1859.

PREMIÈRE SECTION.

SUR L'EMPLOI DE L'EAU SALÉE A LAVEY ET SUR CELUI DES
EAUX SALÉES EN GÉNÉRAL.

Si on jette un coup d'œil sur les différentes classes d'eaux minérales, on est frappé de la grande prépondérance des parties solides et actives contenues dans les eaux salées (eaux contenant le chlorure de sodium en forte proportion), en comparaison avec les eaux sulfureuses, ferrugineuses, salines, etc.; en un mot, avec toutes les autres eaux minérales. Cette quantité de substances fixes, qui, du reste, est loin d'être suffisante pour déterminer l'efficacité d'une eau minérale, est presque, en terme moyen, de 100 grains sur 16 onces (7680 grains) et va jusqu'à 400 grains, ce qui fait de 1,503 jusqu'à 5,212 sur cent parties, sans parler des eaux-mères de salines, qui contiennent toutes les parties fixes à l'état de la plus grande concentration, et atteignent même dans celles de Bex les 40 pour cent.

La grande activité de ces eaux les a toujours fait rechercher plus ou moins. Mais c'est surtout de nos jours que leur emploi est devenu plus général ; ce qui dépend en partie de la plus grande fréquence des maladies chroniques, en partie des doctrines qui règnent actuellement dans la plupart des écoles médicales.

Trouvant à ma portée les eaux-mères des salines de Bex, j'ai commencé l'été passé à les employer mélangées avec l'eau de Lavey. Les résultats obtenus ont été si favorables que cela m'a engagé d'étudier la nature et les effets des eaux salées en général, pour être plus à même de les employer avec utilité.

Pour mieux faire ressortir leur valeur, il sera bon d'entrer dans quelques détails sur la nature chimique et médicale des eaux salées en général.

Parmi les différents ouvrages que j'ai consultés à ce sujet, je n'en ai point trouvé de meilleur que celui de M. Osann¹, professeur de médecine à Berlin. Son ouvrage sur les bains de l'Europe me paraît tout ce qu'il y a de plus exact et de plus approfondi en fait de balneographie.

QUALITÉS CHIMIQUES DES EAUX SALÉES.

Pour commencer, je ferai observer d'abord, afin d'éviter la confusion des chiffres, que j'indiquerai les parties fixes contenues dans les différentes eaux salées

¹ Osann, *Physikalisch-medizinische Darstellung der bekannten Heilquellen der vorzüglichsten Länder Europa's*. II Edit. Berlin, 1859.

d'après la quantité de grains contenus dans 16 onces, c'est-à-dire dans 7680 grains d'eau, en y ajoutant les rapports de cette même quantité à 100 parties d'eau. Cette dernière réduction rendra nos chiffres comparatifs et capables de s'appliquer aux calculs par grammes de l'ouvrage de M. Patissier, et à ceux par onces et grains de l'ouvrage de M. Osann.

Le chlorure de sodium se trouve très-généralement répandu dans la nature. Il se rencontre surtout en quantité notable dans l'eau de la mer, dans l'eau salée qui provient d'une dissolution du sel gemme, et dans les sources salées médicamenteuses, tant froides que thermales.

Les sources salées chaudes sont celles qui en contiennent la moindre quantité. La proportion contenue dans les trois eaux thermales les plus renommées de ce genre en Allemagne est la suivante :

Dans 16 onces.

Baden-Baden contient . .	20,000 grains, c. à d.	0,260 p. $\frac{0}{10}$.
Burtscheid.	21,621 » » »	0,282 »
Wiesbaden.	44,200 » » »	0,578 »

L'eau thermale la plus riche de cette catégorie est celle de Montefalcone, près de Trieste, qui contient sur 16 onces, 85,200 grains, c'est-à-dire 1,803 p. $\frac{0}{10}$. Ainsi ces eaux ne contiennent guère au-delà d'un pour cent de ce sel.

Le chlorure de sodium se trouve en plus grande quantité dans l'eau de la mer, où elle varie suivant les différentes régions. Elle est, par exemple, de 72,000 grains dans 16 onces, c'est-à-dire de 1,935 $\frac{0}{10}$, dans

la mer Baltique, près de Travemünde, tandis qu'elle est de 173,350 grains, c'est-à-dire de 2,546 %, près de Fœhr, dans la mer du Nord. Celle des marais salants, qui contiennent, sur cent parties, 2,500 de chlorure de sodium, se rapproche le plus de cette dernière proportion. (Dictionnaire technologique, article Salines).

La plus grande proportion de ce sel se trouve dans les eaux des salines. Nous citerons parmi ces dernières comme les plus riches :

	Sur 16 onc.	Sur cent part.
Ashby, en Angleterre	911,	gr. 11,864.
Salzungen, en Autriche	464,462	» 6,000.
Kœsen, en Prusse	565,011	» 4,717.
Isehl, en Autriche.	225,000	» 2,941.
Kissingen, en Bavière	156,000	» 1,791.
Kreuznach, en Hesse.	60,675	» 0,794.
Cheltenham, en Angleterre.	48,660	» 0,625.

Les autres sels contenus dans les eaux salées, et surtout le sulfate de soude et le sulfate de magnésie, doivent d'autant plus contribuer à augmenter leurs effets, qu'ils s'y trouvent en beaucoup plus forte proportion que dans les autres eaux minérales. Mais un sel qui s'y trouve, et dont les effets ne sont pas encore étudiés, c'est le chlorure de magnesium. Je suis dans ce moment occupé à en rechercher l'effet. Je le crois surtout très-actif en l'appliquant extérieurement (en bains), parce que c'est un sel très-déliquescent et qui doit-être par conséquent facilement absorbé.

Outre ces divers sels, il existe encore deux substances dans différentes eaux salées, ainsi que dans

quelques autres eaux minérales, dont la présence paraît bien importante sous le rapport médical. Je veux parler de l'Iode et du Brôme.

Depuis que l'iode a été trouvé dans l'eau salée de Voghera par Angelini, dans l'eau sulfureuse de Castelnovo d'Asti par Canta, et dans la Méditerranée par Balard, les chimistes se sont appliqués à rechercher ce corps remarquable dans les eaux minérales. On l'a trouvé dans un certain nombre d'eaux minérales de différents pays de l'Europe, et même dans le midi de l'Amérique. On l'a surtout rencontré dans les eaux salées proprement dites. Cette découverte est d'autant plus importante que l'iode s'y trouve en assez grande quantité pour pouvoir produire une action salutaire. En effet il s'y rencontre en proportion qui écarte tout-à-fait la crainte des effets pernicieux qu'il produit administré à trop forte dose. L'existence de l'iode dans ces eaux a même tellement frappé quelques auteurs, qu'Alibert¹, par exemple, en fait une classe spéciale d'eaux minérales. Cette distinction ne me paraît pas convenable, parce que l'iode ne s'y trouve pas en quantité notable et qu'il ne constitue pas non plus la substance essentiellement active dans ces eaux.

Dans toutes les eaux minérales qui contiennent de l'iode, ce corps ne se trouve qu'en petite quantité. Dans plusieurs eaux sulfureuses, ferrugineuses et salines, où on a constaté son existence, il n'en existe que des traces. Cependant même en si petite quantité il paraît encore actif. Un fait qui m'a bien frappé à

¹ Alibert, Précis historique sur les eaux minérales, etc. Paris, 1826, pag. 498.

Lavey est que plusieurs baigneurs m'ont assuré que leur goître y avait diminué d'une manière sensible. J'en doutai d'abord; mais ayant entendu répéter cette observation fort souvent, je pense qu'on ne saurait nier complètement le fait. En effet, d'après l'analyse de M. Baup, les eaux de Lavey contiennent un peu d'iode, et c'est probablement à la présence de cette substance qu'il faut attribuer le fait observé ainsi que leur action antiscrofuleuse. Quand même il n'y en a pas beaucoup dans un litre, cependant dans un bain de 4 à 5 pieds cubes, il s'en trouve assez pour exercer une action sur l'économie. Ce qui a engagé en Amérique plusieurs naturalistes à chercher l'iode dans quelques eaux salées, c'est que le sel de certaines salines faisait diminuer le goître, ce qui est probablement dû à l'iode, qui pourtant ne doit s'y trouver qu'en très-petite quantité.

Les eaux salées contiennent l'iode en plus grande quantité que les autres eaux minérales, mais cette quantité dépasse rarement un demi-grain dans 16 onces, ce qui fait 0,00634 p^r 0/0.

Voici, d'après Osann, la quantité d'iode contenue dans plusieurs eaux salées :

	Sur 16 onc.	Sur 100 part.
Eau-mère des salines de Kreuznach	0,180	» 0,0023.
Eau salée de Kreuznach	0,440	» 0,0056.
Eau salée de Salzhausen	0,590	» 0,0077.
Eau salée de Heilbrunn	0,912	» 0,0117.
Source salée à Hall en Autriche	3,529	» 0,7199.

Une substance analogue à l'iode, qui se trouve ordinairement dans les mêmes eaux salées et dans des

combinaisons analogues, c'est le brôme. On lui attribue des vertus thérapeutiques analogues à celles de l'iode, mais l'expérience n'en a pas encore décidé. Nous ne possédons guère à ce sujet que les essais faits par M. Pourché, qui l'a employé avec succès dans le traitement des scrofules (Ephémérides de Montpellier, t. VIII, p. 43).

Le brôme se trouve rarement dans ces eaux au-delà d'un grain dans 46 onces, ce qui fait environ 0,013 p^r ‰. Ce n'est qu'à Kreuznach où il se trouve dans des proportions très-considérables.

Les balnéographes français, MM. Patissier et Alibert par exemple, ont classé les eaux salées dans la section des eaux salines. Cependant cette classification ne me paraît pas assez spéciale. Les eaux salées diffèrent des autres par des caractères assez tranchés, savoir : par l'abondance des divers sels qu'elles renferment, par le chlorure de sodium comme partie prédominante, par la grande quantité de chlorure de magnésium, et par une proportion plus forte d'iode et de brôme que dans les autres eaux minérales. Néanmoins nous avons déjà fait remarquer que les eaux contenant de l'iode n'offrent pas des caractères assez marqués, pour mériter d'en faire avec Alibert une classe particulière sous le nom d'eaux jodurées.

Il y a même parmi les différentes espèces d'eaux salées des différences assez marquées, pour pouvoir les classer dans plusieurs genres. Comme cette classification servira à mieux faire ressortir la nature de l'eau, dont nous nous occupons, nous la donnerons telle qu'elle se trouve dans l'ouvrage cité d'Osann.

On peut distinguer cinq genres différens d'eaux salées.

1^o L'eau de la mer, dont le caractère essentiel consiste dans l'abondance des substances fixes et surtout des sels sulfatés.

2^o Les sources salées, analogues à l'eau de la mer, mais qui en diffèrent par une quantité notable d'acide carbonique.

3^o Les eaux salées ferrugineuses, contenant du sous-carbonate de fer, outre divers sels et de l'acide carbonique.

4^o Les eaux salées alcalines; elles sont en général d'une température plus élevée et contiennent du bicarbonate de soude en plus ou moins grande quantité.

5^o Les eaux salées contenant de l'iode et du brôme, qui se distinguent par la grande abondance de leurs parties fixes et par l'absence de gaz. C'est dans cette catégorie, qu'on doit ranger l'eau-mère des salines qui contient des sels à un état de grande concentration.

Après ces remarques sur les eaux salées en général, on comprendra plus facilement ce que nous avons à dire sur celle que nous avons commencé à utiliser à Lavey.

L'eau salée obtenue de la roche salée des mines de Bex, est conduite dans les maisons du Bévieux et des Devens, où elle est soumise au feu pour en extraire le sel par évaporation. Après que la plus grande partie est évaporée, il reste dans les chaudières un liquide, qui renferme du chlorure de sodium en assez forte proportion, mais mêlé avec d'autres sels et dans des circonstances, qui ne permettent plus de l'ex-

traire. Ce liquide forme, ce qu'on appelle l'eau-mère des salines. Quoi qu'elle n'ait plus de valeur pour l'exploitation industrielle, elle est pourtant tellement chargée de substances actives qu'elle peut devenir fort utile à la médecine. Nous avons pu nous en convaincre à Lavey, et nous pourrions aussi invoquer sur ce point le témoignage des médecins de bains, qui l'ont employée.

Je regrette bien de ne pouvoir donner ici une analyse quantitative exacte de ces eaux-mères. J'espère pouvoir la donner sous peu. Je dois à l'obligeance de M. le conseiller d'Etat Macaire de Genève des renseignemens très-précieux sur cette matière, et je profite de cette occasion, pour lui en témoigner publiquement ma reconnaissance.

D'après ses expériences la pesanteur spécifique des eaux-mères est de 1,2766. Sur 100 parties elles en contiennent 40 de sels divers. Les chlorure de sodium, de magnésium et de calcium forment plus de 80 pour cent de ces sels. Les sulfate de magnésie et de soude, le jodure de potassium et le bromure de magnésium constituent le reste de ces parties fixes. Ces deux derniers sels y sont en proportion notable. On y trouve en outre des traces de fer et de matières animales.

Ainsi en résumé notre eau-mère est extrêmement chargée de divers sels. Elle contient surtout une grande quantité de chlorure de sodium et de sels analogues. On y trouve encore assez de sels purgatifs, pour pouvoir compter sur cet effet dans leur emploi intérieur, ce dont j'ai pu me convaincre par des expé-

riences. Enfin le jodure de potassium et le bromure de magnésium y sont en proportion assez notable, pour favoriser singulièrement leur effet résolutif et antiscrofuleux.

Il suffit de se rappeler de la nature chimique de cette eau, pour comprendre son activité administrée même à petite dose. La quantité ordinairement employée à Lavey pour chaque bain était de 15 à 25 livres. Cette dose est d'autant plus suffisante que d'un côté, l'ensemble des sels actifs dans un bain minéral n'atteint pas ordinairement cette proportion des parties fixes, et que d'un autre côté notre eau salée est employée en mélange avec celle de Lavey, qui en elle-même a déjà des effets très prononcés. Enfin cette quantité d'eau salée est la même que celle dont on fait usage dans les établissemens spéciaux pour l'usage des bains salés. En effet on n'en emploie ordinairement qu'une partie sur 10 d'eau ordinaire, et nous avons vu, que les eaux salées ordinaires ne contiennent que un à huit pour cent de sel, tandis que la notre en contient quarante.

Comme nous avons à Lavey à notre disposition une quantité suffisante d'eau-mère, pour donner 2 à 5000 bains salés pendant la saison, nous en possédons certainement assez, pour en faire l'objet d'une entreprise spéciale.

EFFET THÉRAPEUTIQUE DES EAUX SALÉES.

Si nous examinons l'effet médical des eaux salées, nous le trouverons en rapport avec l'abondance des parties qu'elles contiennent.

Employées à l'intérieur elles agissent surtout sur la sécrétion des membranes muqueuses, la rendant de meilleur nature, surtout celle des organes de la respiration et des voies urinaires, et ayant un effet purgatif par leur action sur la membrane gastro-intestinale. Elle agissent sensiblement sur le système lymphatique et glandulaire, dans lesquels elles activent l'absorption et opèrent la résolution des engorgements. Elles ont enfin une action marquée sur la menstruation, qu'elles augmentent et régularisent, dans les cas d'atonie.

Employées à l'extérieur, surtout sous forme de bains, leur effet immédiat est de ranimer et de fortifier. Leur action la plus prononcée se fait sentir aussi sous cette forme sur le système lymphatique et elles sont surtout salutaires dans les maladies scrofuleuses, même dans les formes les plus graves, telle que, carie, nécrose, affections des jointures, ophthalmies rebelles etc.

Ces effets sont d'autant plus certains, que le chlorure de sodium se trouve en plus grande quantité, et surtout lorsqu'il y existe du brôme et de l'iode.

Ces effets généraux les rendent utiles dans les maladies suivantes :

a) Prises en boisson :

1^o Dans les maladies scrofuleuses, soit engorgemens lymphatiques, soit maladies des os et des jointures, dans le goître lymphatique etc.

2^o Dans les dyscrasies rhumatismales et arthritiques invétérées.

3^o Dans les blennorrhées atoniques des différentes membranes muqueuses, à l'exception de la diarrhée chronique.

4^o Dans les cas d'engorgement du foie par suite d'une circulation gênée dans le système veineux de la veine-porte, et en général dans l'hypochondrie de cause matérielle et dans celle qui dépend de l'atonie des sécrétions gastro-intestinales.

5^o Dans les maladies de l'utérus et de ses annexes, qui reconnaissent pour cause l'atonie; dans l'irrégularité de la menstruation, l'engorgement des ovaires etc.

b) Employées à l'extérieur :

1^o Maladies chroniques de la peau, dartres, ulcères, et notamment faiblesse et atonie de la peau, qui est une des causes les plus fréquentes des affections catarrhales et rhumatismales.

2^o Maladies du système nerveux, où il y a en même temps atonie et grande irritabilité, surtout hystérie.

3^o Blennorrhées et hemorrhagies passives et atoniques, surtout de l'utérus.

4^o Maladies rhumatismales et arthritiques, où il y a grande irritabilité du système nerveux.

6^o Maladies scrofuleuses sous toutes leurs formes

différentes. C'est ici leur effet le plus constant et le plus prononcé.

Voici les résultats de l'effet de l'eau salée, d'après l'expérience des médecins de différens établissemens de ce genre. Je n'ai pas pu constater tous ces faits à Lavey, d'abord parce qu'il y a trop peu de temps qu'on les y a employées, puis, je dois dire, que je ne m'en suis servi, que dans un petit nombre de maladies, afin de mieux observer leurs effets dans tous les détails. Je ne les ai employées jusqu'à présent, qu'à l'extérieur. Elles se sont montrées très salutaires dans les maladies scrofulenses, notamment lorsque les os et les jointures sont affectés, dans plusieurs cas d'ophtalmie scrofuleuse, dans les engorgemens et les ulcères des glandes du cou. Elles étaient encore très-utiles dans les affections nerveuses et dans cette atonie de la peau compliquée d'affections catarrhales ou rhumatismales, causées par de fréquens refroidissemens.

Leur effet immédiat m'a paru fortifiant, par leur action excitante sur les nerfs de la périphérie. Leur effet résolusif et altérant me paraît dépendre surtout de leur absorption, qui se fait avec d'autant plus de facilité, qu'il y a des surfaces dénudées de la peau. Dans ces cas elles agissent en même temps d'une manière locale et générale.

Quant à l'emploi intérieur de notre eau salée, je l'ai peu expérimenté jusqu'à présent, mais je puis affirmer qu'elle a déjà une forte action purgative, même administrée à petite dose. Cet effet me paraît

fort précieux, parce qu'on pourrait par là rendre l'Eau de Lavey très purgative.

Avant de terminer cette partie, je dirai, que l'emploi des Eaux-mères en bains trouve de plus en plus de faveur en Allemagne, où plusieurs médecins en ont obtenu de très bons résultats.

Je citerai à l'appui de mon assertion quelques passages des *Annales des Eaux minérales de l'Allemagne* par de Græfe et Kalisch,¹ ouvrage qui, toutes les années, donne un compte rendu d'une partie des principaux bains de l'Allemagne.

Le docteur Møeller en parle dans un Compte-rendu sur les eaux salées de Salzhausen : « Les bains salés, » auxquels on ajoute de l'Eau-mère, ont montré » d'après mon expérience, ainsi que d'après celle » d'autres médecins, une si grande efficacité, que la » guérison dépendait souvent de leur emploi. Elles » contiennent outre le sel de cuisine, les substances » fixes de l'eau salée dans leur état le plus concentré, » et deviennent ainsi plus efficaces encore, que l'eau » salée graduée. » (Vol. II pg. 256.)

Cethabile médecin dit plus loin dans le même mémoire, en parlant de l'effet de l'eau salée dans les maladies scrofuleuses : « Dans les ulcères des parties » molles et des os c'était surtout le mélange de l'eau- » mère avec l'eau salée, qui a fourni des résultats » surprenans dans les cas les plus enracinés. » (Vol. II pg. 268).

Les eaux-mères ont été aussi employées avec succès

¹ V. Græfe und Kalisch, Jahrbücher für Deutschland's Heilquellen und Seebäder. Berlin 1836-40. (Vol. I-IV.)

à Bocklet près de Kissingen en Bavière. Voici un passage d'un compte-rendu sur ces bains :

« Pour donner des bains avec de l'eau-mère, on » en fait venir de la saline voisine de Kissingen ; on » l'ajoute aux bains dans différentes quantités, ce qui » en modifie l'effet et les rend éminemment fondans » et résolutifs, outre la qualité tonique, qu'on trouve » déjà dans l'eau de Bocklet. Le docteur Kirchgessner, médecin à Bocklet, a employé avec le meilleur » succès ces sortes de bains dans plusieurs cas. » (Vol. IV pg. 52.)

Voici comment le docteur Lohmeyer s'exprime sur les eaux-mères, dans un compte-rendu sur les eaux salées d'Elmen en Prusse :

« Ce n'est que depuis quelques années, que j'ai fait » usage de l'eau-mère ajoutée aux Bains, mais elle m'a » déjà fourni les résultats les plus favorables. » (Vol. IV. pg. 108.)

Si je ne craignais d'abuser de la patience du lecteur, je pourrais encore multiplier ces citations. Du reste, celles, que je viens de faire, suffiront à ce qui me semble, pour faire ressortir l'effet favorable des eaux-mères dans les différentes localités où on en a fait usage.

Si nous jetons à présent un coup d'œil sur les bains de ce genre en Suisse, nous y trouvons peu de ressources pour l'emploi médical des eaux salées naturelles.

Ruesch¹ donne, dans son excellent ouvrage sur les

¹ Ruesch, Handbuch über Bade- und Trink-Kuren etc. Bern und Chur 1852. Vol. II pg. 306-325.

eaux minérales de la Suisse, des détails fort intéressants sur cette matière.

A l'exception de différentes eaux salées tout-à-fait faibles, il cite :

1^o Tarasp, dans l'Engadine; eau salée ferrugineuse, qui contient environs 0,52 pour cent de chlorure de sodium, et dont la localité manque d'établissemens convenables.

2^o Wylenbad dans le Canton de Berne, qui ne contient que peu de muriate de soude.

3^o Les eaux de Sulzthal en Argovie, qui n'ont pas été utilisées jusqu'à présent.

4^o Combiolaz en Valais, qui n'a jamais été utilisé. Je ne crois pas, qu'il existe un établissement de bains dans les salines de Bâle-Campagne.

Quant aux eaux de Wildegg en Argovie, je m'abstiens de tout jugement, n'ayant pas de renseignemens suffisans sur cette eau minérale.

Il ne reste donc en fait de salines en Suisse, que les nôtres, dont l'eau-mère, jusqu'à présent, n'a pas encore été utilisée en médecine.

Je remarquerai ici, que les eaux de Losdorf, dans le canton de Soleure, que M. Osann cite comme une des eaux salées de la Suisse (Vol. I pg. 357) ne le sont pas d'après Ruesch. Cet auteur en donne l'analyse fait par Bauhof (Vol. II pg. 255.), d'après laquelle c'est une eau alcalo-saline qui ne contient point de chlorure de sodium. La même remarque se rapporte également aux eaux de Losdorf d'après un ouvrage intitulé: Les bains les plus fréquentés de la Suisse. Paris 1850. (Vol. II pg. 401.)

Nous terminerons cette notice sur les eaux salées en observant, que nous espérons, qu'elles fourniront à Lavey une spécialité d'autant plus utile, que les maladies principales contre lesquelles elles sont indiquées, c'est-à-dire les maladies scrofuleuses, constituent une des affections des plus généralement répandues et des plus difficiles à guérir. Leur emploi pourra être d'autant plus favorable, qu'elles s'y trouvent mélangées avec une eau thermale déjà en elle-même salutaire, et dont l'emploi peut être bien modifié par les différens arrangemens pour les bains de vapeur, douches, etc., qu'on met en usage.

SECONDE SECTION.

SUR L'EMPLOI DE L'EAU THERMALE DE LAVEY PENDANT LA SAISON DE 1859.

Après avoir donné quelques renseignemens sur l'usage de l'eau salée, nous rendrons compte d'une manière plus succincte de l'emploi de l'eau de Lavey proprement dite, pendant la dernière saison.

1^o Boisson. On a fait usage de l'eau en boisson, de la même manière que l'année passée. On l'a bue le matin à jeun avant de prendre les bains et les douches. Plusieurs baigneurs la buvaient 2 et 3 fois par jour ;

la seconde fois entre 11 heures et midi, et la troisième entre 5 et 7 heures du soir. La quantité moyenne de l'eau dans la journée était de 6 à 9 verres, d'environ 4 onces chaque ; la plus grande quantité était de 12 à 13 verres. Quelques baigneurs cependant n'en supportaient pas au delà de 2 à 3 verres par jour. Il va sans dire, qu'on n'arrive au maximum de la quantité que par gradation, et quelquefois après l'avoir coupée les premiers jours, avec de l'eau gommée ou avec du lait. L'intervalle entre deux verres, était de 5 à 10 minutes, on l'employait en petites promenades.

L'action purgative de l'eau de Lavey, qui est un point important de son effet, a varié suivant l'individualité des malades. Dans bien des cas j'ai observé qu'elle était apéritive dès le commencement, même chez des personnes sujettes à une constipation habituelle. Cet effet s'est soutenu pendant toute la durée de la cure, et souvent même après que les malades avaient quitté les Bains. Dans un assez grand nombre de cas l'eau, après avoir produit de la constipation les premiers jours, provoquait et entretenait ensuite une légère purgation de 2 à 3, et quelquefois 4 évacuations par jour. J'ai remarqué cet effet plus généralement cette année que l'année passée. Chez un certain nombre de baigneurs l'eau n'exerçait aucune influence sur les selles. Chez d'autres elle a entretenu une constipation opiniâtre. J'ai enfin observé deux cas où l'eau a fait cesser une diarrhée atonique rebelle ; l'un était compliqué d'aphthes.

Il est du reste facile de rendre l'eau de Lavey purgative. Pour obtenir cet effet on ajoute une cuillerée

à café ou deux de sel de Glauber (sulfate de soude) au premier verre, ce qui produit 2 à 5 selles par jour. Le sulfate de soude convient d'autant mieux qu'il est déjà le sel prédominant de l'eau de Lavey. J'ai employé quelquefois de la magnésie ou des pilules purgatives ou résolatives suivant des indications spéciales, telles que des aigreurs, des engorgements viscéraux, etc. Un moyen que j'ai employé plusieurs fois avec succès, c'est les poudres de Sedlitz des Anglais; elles sont composées d'une partie d'acide tartarique, mêlée, dans un verre d'eau, avec une partie de bicarbonate de soude, et neuf parties de sel de Seignette, mélange qu'on prend au moment de l'effervescence. Deux à trois gros de ce mélange suffisent ordinairement. Cette composition produit un effet d'autant plus favorable qu'elle est en même temps purgative par le sel de Seignette et effervescente par le mélange de l'acide tartarique avec le bicarbonate de soude; elle produit un effet légèrement tonique sur la membrane muqueuse gastrique, et convient surtout dans les cas d'atonie des organes de la digestion. Ces substances purgatives n'étaient ajoutées à l'eau de Lavey que tous les 2 à trois jours, rarement tous les jours.

On sera sans doute surpris, de ce que la même eau minérale puisse produire des effets si différens sur l'intestin, cependant ces contradictions apparentes s'expliquent, si on étudie la nature et la manière d'agir de l'eau. On observe alors qu'elle a une action légèrement tonique sur les organes de la digestion. Puis les sels qu'elle contient, étant pour la plupart à base de soude, font qu'elle est beaucoup mieux

supportée que les eaux qui renferment des sels calcaires. Le calorique (36 centigr. à la source), et la quantité assez considérable de gaz azote qu'elle contient, contribuent probablement à son effet salutaire. Lorsqu'il y a atonie des organes de la digestion, elle fournit surtout de bons résultats. Lorsque la constipation dépend de cette cause, l'eau devient apéritive et légèrement purgative. J'ai cru remarquer, qu'elle ne pouvait pas surmonter la constipation dans l'inflammation chronique des intestins, surtout s'il existe des congestions actives ou hémorrhoidales. Il ne faut pas pourtant s'abuser sur la valeur des mots. Il y a bien des cas, qu'on peut appeler de gastrite chronique en raison de l'ensemble de leurs symptômes, qui, après avoir réclamé dans le principe un traitement antiphlogistique, ne guérissent pas complètement par un régime sévère et par les applications répétées de sangsues. En revanche la gastrite cède à un régime tonique et aux amers sagement employés. Il se passe ici le même phénomène, que nous observons dans les ophthalmies, dont on combat l'état aigu par les antiphlogistiques et les émoulliens. L'amélioration, au bout de quelque temps, ne fait plus de progrès et la maladie ne cède tout à fait qu'aux astringens, tels que le zinc, l'alun, le cuivre, la pierre divine, etc. La physiologie explique d'ailleurs ce phénomène. Lorsqu'une partie devient le siège d'une inflammation, une plus grande quantité de sang y afflue, distend les vaisseaux capillaires et en forme même de nouveaux; mais plus tard, lorsqu'on a modéré l'afflux du sang, il reste pour ainsi dire stagnant dans les capillaires.

dilatés, et c'est alors que les astringens et les toniques deviennent utiles en ranimant la circulation capillaire.

Ainsi, lorsqu'il y a atonie du tube digestif, qu'elle soit produite par une atonie générale, qu'elle soit la suite d'une altération des sécrétions, ou qu'elle reconnaisse enfin pour cause cet état de stagnation qui succède à une hyperémie antécédente, l'eau de Lavey dans tous ces cas, en donnant du ton aux organes malades, peut faire cesser la constipation ou la diarrhée. Du reste, plusieurs autres eaux thermales sont dans le même cas; telle est, p. ex., la célèbre eau de Ragozzi à Kissingen. Il en est de même de l'action de plusieurs remèdes. Ainsi la rhubarbe est aussi utile dans certaines diarrhées que dans des constipations habituelles par atonie. Les préparations ferrugineuses produisent quelquefois le même effet dans la chlorose.

Avant de terminer mes remarques sur l'effet de l'eau en boisson, je dois faire mention de son effet diurétique. Il est presque constant et il incommodé même quelques malades en les faisant uriner souvent, quoique sans douleur.

Cette qualité des eaux de Lavey, n'est pas encore suffisamment appréciée, et je crois qu'elle pourrait les rendre salutaires dans les maladies des voies urinaires, surtout dans les dysuries qui réclameraient des diurétiques d'un effet doux et sûr.

2^c *Bains*. Les bains ont été employés en les modifiant dans leur température, dans leur durée ou dans leur composition.

Quant à la température, le quart environ des baigneurs ont pris les bains à la température naturelle, telle qu'elle existe à la maison des bains, c'est à dire à 35° Cent. C'était surtout ceux atteints de maladies nerveuses, de maladies cutanées accompagnées d'une forte démangeaison, et des malades sujets à des congestions cérébrales, auxquels cette température convenait. La plupart des bains ont été pris à la température de 34 à 35° Cent. Les bains chauds, dont on élevait la température successivement jusqu'à 40° C., ont été employés avec succès dans les maladies rhumatismales invétérées; ici le bain chaud est aussi nécessaire que le bain tempéré dans les maladies nerveuses.

La durée du bain tempéré a été portée jusqu'à 6 heures par jour, dont 4 le matin et 2 le soir. La durée moyenne était de deux heures par jour. Les bains chauds n'ont été employés que pendant 15 à 30 minutes. Après le bain les malades se couchaient pendant une heure et provoquaient dans quelques cas la transpiration au moyen de boissons diaphorétiques.

Dans les maladies cutanées et rhumatismales, j'ai fait ajouter quelquefois 2 à 4 onces de sulfure de potassium ou bien de carbonate de potasse, par bain. Quant à l'eau-mère des salines, ajoutée aux bains, il en a été question plus haut.

3° *Douches.* Les douches ont été en général employées de la même manière que l'année dernière, en commençant par des ajutages en arrosoir et en augmentant successivement leur force et leur durée. Il va

sans dire que les douches frottaient et massaient les parties douchées pendant et après la douche.

On a établi cette année une douche à vapeur, adaptée à l'appareil pour les bains de vapeur. Elle a eu des succès dans quelques cas de dartres rebelles, occupant une surface circonscrite, et chez quelques malades affectés d'ankylose incomplète, suite de rhumatisme.

Dans plusieurs cas j'ai employé avec avantage des douches très fortes, alternativement chaudes et froides, faites au moyen des larges tuyaux de la douche écossaise. Au commencement je redoutai cette méthode, mais j'ai bientôt reconnu que employée avec précaution, elle pouvait être d'une grande utilité.

Comme les douches bien établies sont l'un des appareils les plus essentiels dans un établissement de bains, on construit dans ce moment plusieurs nouveaux cabinets destinés à administrer des douches plus fortes. On s'occupe aussi à construire cinq nouveaux cabinets de bains.

Les douches écossaises n'ont subi aucun changement cette année. Les douches locales, alternativement chaudes et froides, ont eu de très bons résultats dans les paralysies et dans quelques formes de rhumatisme.

4^o *Bains de vapeur.* Ces sortes de bains ont été employés de la même manière que l'année dernière et avec succès, dans les maladies rhumatismales.

On a aussi fait usage de l'eau thermale comme topique, soit en appliquant sur les plaies des compresses trempées dans l'eau, soit en injection dans les trajets fistuleux, soit en lavemens et en bains locaux, etc.

J'ai continué mes recherches sur les flocons blancs des eaux de Lavey, dont j'ai fait mention dans le compte-rendu de l'année passée. J'ai également étudié les algues analogues à celle de Lavey, qui se trouvent dans plusieurs eaux sulfureuses des environs et dans celles des mines de Bex. Comme cet objet est plus du ressort des sciences naturelles que de la médecine, je publierai le résultat de mes recherches dans un mémoire spécial.

Avant de passer à la seconde partie, qui contiendra les divers cas de maladies observés pendant la dernière saison, je dois faire encore quelques remarques générales sur l'effet de nos eaux.

La poussée des bains, à laquelle quelques praticiens attachent une grande importance, ne se présente pas ordinairement à Lavey. Des malades l'ont eu d'une manière très complète. C'était une poussée papuleuse d'un rouge écarlate. J'ai observé une fois une poussée miliaire, que j'attribuai plutôt à la forte transpiration provoquée par la cure qu'à un effet spécifique de l'eau thermale. Dans quelques cas j'ai observé une poussée ayant les caractères d'une éruption ortillière, et dans quelques autres enfin une autre qui présentait tous les caractères de l'*impetigo sparsa*. Du reste je n'ai pas remarqué que cet accident ait eu une influence prononcée sur le résultat de la cure. La plupart des belles cures se sont faites sans poussée, et celles où elle a été très complète n'ont pas toujours eu le résultat désiré. Sans vouloir nier que la nature des eaux thermales influe sur l'apparition de la poussée, il est certain que leur degré de chaleur y joue le principal rôle. Les

douches chaudes la produisent souvent, tandis qu'un bain de la même eau à une température moins élevée ne la produit pas. Mais comme les bains chauds ont des inconvénients graves dans beaucoup de maladies, j'ai préféré dans l'administration des bains tempérés, m'abstenir de provoquer la poussée.

Du reste, à Louèche, où la poussée est assez générale, les médecins paraissent avoir la même opinion sur la valeur de cet effet de l'eau. Voici ce que le docteur Bonvin en dit dans son essai sur les eaux de Louèche¹ :

« Quoique la poussée puisse être regardée comme un effet propre aux eaux thermales de Louèche, je suis néanmoins très éloigné d'admettre que cette éruption constitue la condition *sine qua non* d'une guérison complète. Je pourrais au contraire citer un grand nombre d'exemples où, avec une poussée très faible, la cure a eu un succès complet. On ne saurait donc l'adopter comme mesure absolue de la réussite d'une baignée. Cette opinion est partagée par M. le docteur Gay, auquel une vieille expérience et des talents profonds ont acquis une réputation si justement méritée. »

Un moyen que j'ai employé avec succès plusieurs fois, c'était les émissions sanguines. Sans parler de l'application des sangsues et des ventouses, sur laquelle je reviendrai plus tard, je dirai deux mots de la saignée générale.

¹ Bonvin, Essai sur les eaux thermales de Louèche. Genève, 1854, page 73.

Dans les congestions cérébrales ou pulmonaires je commençai le traitement par la saignée. J'en fis également usage chaque fois que ces accidens survinrent durant la cure. J'ai eu à me louer du résultat de ces saignées ; elles ont permis au malade de continuer les bains. Je citerai à ce sujet quelques exemples. 1. Un homme fort et pléthorique vint à Lavey pour un rhumatisme chronique, dont il s'est bien débarrassé, mais à la fin de la cure, il survenait de l'oppression, des douleurs à la tête, etc; une saignée a fait cesser ces symptômes. 2. Un homme robuste et sanguin fait une cure heureuse pour une sciatique ; mais en montant dans la voiture pour quitter Lavey, il est pris d'un accès épileptiforme, dont il a eu quelquefois des attaques à la suite de congestions cérébrales ; lui ayant fait une saignée, il s'est promptement rétabli et a joui depuis d'une bonne santé. 3. Une dame étant au commencement de l'âge critique, avait des palpitations, des congestions à la tête, des bouffées de chaleur, une grande agitation, etc. Une saignée a fait cesser ces symptômes. 4. Un homme atteint de psoriasis et d'une bronchite chronique eut dans le courant de la cure une augmentation de sa toux habituelle et une expectoration légèrement teinte de sang. Une saignée arrêta les conséquences fâcheuses des congestions vers les organes de la respiration déjà malades.

Autant il serait téméraire d'abuser de la saignée dans une cure thermale, qu'il faut éviter soigneusement de troubler par des moyens actifs, autant d'un autre côté, il me paraît essentiel de surveiller attentivement le surcroît d'activité de tous les organes et

surtout de ceux de la circulation, que produit très fréquemment une cure de bains.

Un phénomène sur lequel l'attention du médecin doit se porter d'une manière particulière, est la fatigue qu'une cure thermale produit ordinairement. En général elle survient au bout de quelques jours, après que les malades s'étaient déjà sentis mieux et plus forts qu'avant la cure. Après 3 à 4 jours de durée de cette fatigue, le malade s'habitue aux bains, aux douches, etc. Mais au bout de 3 à 4 semaines elle le reprend de nouveau, dans la plupart des cas, c'est alors le moment de cesser la cure, ou au moins de l'interrompre. Souvent cette fatigue continue après que les malades sont retournés chez eux. C'est seulement après qu'elle a cessé que le bon effet de la cure se fait reconnaître. Il m'a paru important de signaler ce phénomène, parce que sa connaissance et sa juste appréciation peuvent influer sur l'effet de la cure; car le malade qui en est prévenu, ne se découragera pas, et son médecin ne troublera pas l'effet de l'eau thermale par un traitement trop actif.

SECONDE PARTIE.

DE L'EFFET THÉRAPEUTIQUE DE L'EAU DE LAVEY
PENDANT LA SAISON DE 1859.

Après avoir parlé de quelques points généraux, je je vais passer en revue la nature des cas qui se sont présentés à mon observation à Lavey pendant la dernière saison. Je les ai classés d'après l'ordre numérique, voulant m'abstenir d'une classification systématique, d'autant plus, que dans l'état actuel de la science il n'en existe aucune de satisfaisante, et qu'il n'en pourra exister que lorsque la physique, la chimie et l'examen microscopique de nos organes se seront occupés de tous les détails de la pathologie. Tant que ces lacunes ne seront pas comblées, nos systèmes de médecine seront toujours artificiels, comme celui de Linné en botanique, ne saisissant qu'un certain nombre de caractères des maladies pour classer l'ensemble, et concluant avec l'imagination, là où les

recherches sont négligées et où les faits seuls devraient décider.

Il y a eu en tout cette année 450 baigneurs à Lavey. Le temps a été en général très favorable, il était pour l'ordinaire chaud et sec, et ce ne fut que dans la première moitié de juin et de septembre qu'il y eut beaucoup de pluies. Aussi les résultats, meilleurs que l'année passée, se sont ressentis de cette influence salutaire du temps.

Sur ces 450 malades j'en ai soigné 324, dont 94 de l'Hospice et 230 dans ma pratique particulière. Sur ces 324 malades il y eut 72 cas de maladies rhumatismales; 45 de maladies des organes de la digestion; 41 de maladies de la peau; 51 de maladies scrofuleuses; 50 de maladies des os; 24 de maladies des jointures; 17 de diverses paralysies; 16 de maladies nerveuses et 48 de diverses maladies en trop petit nombre pour être distribués par classes. De ces 324 cas il y en eut 158 de guéris, 154 d'améliorés, 51 restés stationnaires et 1 empiré.

I.

Maladies rhumatismales.

Sur 72 cas on compte 57 guéris, dont 10 de l'hospice; 51 améliorés, dont 12 de l'hospice; et 4 stationnaires tous dans ma pratique.

Ces maladies en général ont besoin de chaleur. Dans la plupart des cas les bains furent pris à la tem-

pérature de 36 à 40° centigrades. Quelquefois j'y fis ajouter 2 à 4 onces de sulfure de potasse. Les douches chaudes à 40° C. et au-delà, furent utiles, soit dans des rhumatismes limités à des places peu étendues, soit dans le rhumatisme vague : dans ces cas les douches chaudes furent administrées sur toutes les parties du tronc et des membres. Dans ces maladies les bains de vapeur jouissent à juste titre d'une grande réputation. Les douches de vapeur furent employées, lorsqu'il y avait de la raideur dans les jointures. Les ventouses scarifiées aidèrent l'effet de la cure. Une purgation légère entretenue par l'eau thermale pure, ou mêlée avec du sel de Glauber, fut utile dans beaucoup de cas. Les bains tempérés et les douches écossaises alternativement chaudes et froides, eurent des succès dans la convalescence, lorsque les fortes douleurs avaient cessé, que la peau était encore impressionnable, et lorsqu'il y avait complication nerveuse. Les douches locales alternativement chaudes et froides firent du bien, lorsque la partie affectée de rhumatisme était très faible ou atrophiée, et lorsqu'il y avait paralysie rhumatismale commençante. Dans la sciatique, les bains de vapeur alternativement pris avec les bains ou les douches chaudes et l'application répétée des ventouses, firent la base du traitement. Cependant chez quelques malades pléthoriques et en même temps nerveux, il fallut des bains tempérés pour calmer l'éréthisme. Dans les sciaticques très invétérées avec faiblesse et atrophie du membre malade, les douches alternativement chaudes et froides furent mises en usage avec succès.

1^o *Guéris* : 37 cas, dont 40 de l'hospice : 1. Rhumatisme musculaire à la jambe. 2. Rhumatisme musculaire aux jambes compliqué de *psoriasis diffusa*. 3. Rhumatisme musculaire des membres inférieurs. 4. Rh. muscul. des membres inférieurs avec varices et engorgement du foie. 5. Rh. muscul. au bras, avec sentiment continuel de froid. 6. Rh. muscul. vague. 7. Rh. muscul. vague compliqué de bronchite. 8. Rhumatisme articulaire à l'épaule. 9. Rh. art. aux épaules et aux mains. 10. Rh. art. au genou. 11. Rh. art. aux genoux avec engorgement. 12. Rh. art. au genou avec engorgement du tissu cellulaire autour de l'insertion du muscle triceps fémoral. 13. Rh. art. aux pieds. 14 — 18. Rh. art. vague. 19. Rh. art. vague compliqué de lichen. 20. Rhumatisme musculaire et articulaire au bras. 21. Rh. muscul. et art. du membre inférieur droit. 22. Rh. muscul. et art. des membres inférieurs. 23—26. Rh. muscul. et art. vague. 27. Rhumatisme à la tête. 28. Rhumatisme du cœur. 29. Rhumatisme lombaire. 30, 31 et 32. Lumbago. 33, 34, 35, 36 et 37. Sciatique.

2^o *Améliorés* : 31 cas, dont 12 de l'hospice.

1—4. Rhumatisme musculaire des membres inférieurs. 5 et 6. Rh. muscul. vague. 7, 8 et 9. Rhumatisme articulaire vague. 10. Rh. muscul. vague compliqué d'histérie. 11. Rh. art. au pied compliqué de tic douloureux. 12. Rh. art. avec engorgement des articulations métacarpo-phalangiennes. 13, 14 et 15. Rh. art. vague. 16. Rh. art. et du cœur. 17. Rh. muscul. et art. de l'épaule et du bras. 18. Rh. muscul. et art. du

bras. 19—23. Rhum. muscul. et art. vague. 24. Rh. muscul. art. et de la tête. 25. Rhumatisme de la tête et du dos. 26. Rh. nerveux aux jambes, compliqué d'hystérie. 27. Rhumatisme névralgique à la tête et au bras. 28, 29, 30, et 31. Sciatique.

3^o Stationnaire : 4 cas, tous dans ma pratique. 1. Rh. muscul. et art. vague. 2. Rh. goutteux avec engorgement des membres inférieurs. 3. Pleurodynie. 4. Rhumatisme et paralysie des membres inférieurs.

Les cas les plus intéressans de cette section sont : a) parmi les guéris : 1^o Un cas de rhumatisme articulaire au genou, avec engorgement du tissu cellulaire autour du triceps. Ce fait offre de l'intérêt par la supuration du tissu cellulaire engorgé autour du genou, provoquée par les bains de vapeur, seul moyen pour dissiper cette enflure, dont la résolution ne pouvait pas s'opérer, et dont l'induration faisait craindre une tumeur blanche. Le malade avait eu des abcès dans le voisinage de plusieurs jointures, après qu'elles avaient été affectées de douleurs rhumatismales. La manière, dont cette maladie s'est terminée, c'est-à-dire la formation d'abcès, signalée par Stork dans une épidémie de rhumatisme aigu, et décrite depuis par différens auteurs, est rare dans ce pays. 2^o Un cas de rhumatisme articulaire vague, qui durait depuis 50 ans, modifié d'une manière favorable par une cure faite l'année passée, et guéri cette année à Lavey. 3^o Un cas de rhumatisme articulaire chez un garçon de 15 ans, qui était sujet depuis l'âge de 5 ans à des attaques annuelles de cette maladie.

b) Parmi les améliorés : 1^o Un cas, qui nous offre

le triste exemple d'un ophthalmie rhumatismale tellement intense, que dans l'espace de 9 jours les deux yeux avaient été perdus; à l'arrivée du malade aux bains l'irritation des yeux avait cessé. 2^o Un cas d'amélioration notable d'une sciatique, avec faiblesse et atrophie du membre malade, qui existait depuis bien des années.

II.

Maladies des organes de la digestion.

Il y en eut 45 cas, dont 20 guéris, tous dans ma pratique; 21 améliorés, dont 4 de l'hospice; 4 stationnaires, tous dans ma pratique.

Dans ces maladies l'eau en boisson faisait la base du traitement, prise jusqu'à 12 verres par jour. Les douches chaudes et même alternativement chaudes et froides, à l'épigastre, se montrèrent utiles dans quelques cas de gastralgie. Les douches et les applications répétées de ventouses, furent salutaires dans les engorgemens viscéraux. Les émissions sanguines au moyen de sangsues devaient précéder la cure, lorsqu'il y avait inflammation chronique. Les bains tempérés et prolongés étaient en général utiles; les douches écossaises convenaient, lorsqu'il y avait complication d'hystérie ou d'hypochondrie.

1^o *Guéris*: 20 cas, tous dans ma pratique. 1, 2 et 3. Atonie de l'estomac. 4 — 9. Gastralgie. 10. Gastralgie, faiblesse nerveuse et irritation spinale. 11. Entéralgie compliquée de myélite chronique. 12. Gastro-entéralgie atonique avec engorgement du lobe gauche du foie. 13. Gastro-entéralgie compliquée

d'engorgement de l'utérus. 14. Diarrhée chronique. 15. Diarrhée invétérée et rebelle, compliquée d'aphthes dans la bouche et dans le tube digestif. 16. Engorgement du foie et atonie de l'estomac. 17. Engorgement du foie et tumeur mésentérique. 18. Engorgement du foie et rhumatisme aux jambes. 19. Engorgement du foie et rhumatisme articulaire chronique. 20. Engorgement du foie et mélancolie hystérique.

2° *Améliorés* : 21 cas, dont 4 de l'hospice. 1 — 4. Gastralgie. 5. Gastralgie compliquée d'hypocondrie. 6 et 7. Gastralgie avec engorgement du lobe gauche du foie. 8. Gastralgie avec engorgement glandulaire au cou. 9. Gastro-entéralgie. 10. Gastro-entéralgie suite de colique saturnine. 11 et 12. Gastrite chronique. 13. Gastrite chronique compliquée d'engorgement de la rate. 14. Engorgement du foie compliqué d'atonie gastro-intestinale. 15. Engorgement du foie compliqué de bronchite. 16. Engorgement du foie, gastralgie et pierres hépatiques. 17. Engorgement du foie compliqué de sciatique. 18. Engorgement de la rate. 19. Engorgement du pancréas. 20. Tumeurs considérables dans le mésentère et les ovaires. 21. Peritonite chronique.

3° *Stationnaires* : 4 cas, tous dans ma pratique. 1. Gastralgie, avec irritation spinale. 2. Gastrite chronique compliquée de fleurs blanches syphilitiques. 3. Squirre de l'estomac avec engorgement du foie. 4. Tumeur squirreuse du mésentère.

Les cas les plus intéressans de cette section sont : a) parmi les guéris : 1° Un cas de gastralgie qui datait de plusieurs années, chez un enfant de 12 ans.

2^o Un cas d'entéralgie compliquée de myélite. J'ai soumis le malade, avant de commencer l'usage de l'eau, à un traitement antiphlogistique. L'entéralgie diminua à mesure que l'affection spinale marchait vers la guérison. 3^o Un cas de diarrhée chronique compliquée d'aphthes. C'est une des plus belles guérisons, que j'ai observé à Lavey. La malade était sujette depuis plusieurs années à des aphthes dans la bouche et dans le canal digestif et depuis 15 mois à une diarrhée rebelle à tous les remèdes. Elle avait beaucoup maigri et perdu ses forces. A la suite d'une cure de 4 semaines, la santé s'est parfaitement rétablie; le mieux s'est soutenu jusqu'à présent.

δ) Parmi les améliorés: 1^o Un cas, qui est plutôt intéressant comme fait pathologique, que comme cure de bains. C'est la convalescence d'une maladie très-compliquée; il existait engorgement du foie et des glandes mésentériques, ascite et bronchite chronique; la malade avait toujours eu une constitution faible et délicate. Les eaux de Lavey n'ont fait que fortifier et confirmer la convalescence, déjà amenée par un traitement antécédent des mieux dirigés. 2^o Un exemple remarquable de formation de pierres biliaires, qui existait avec peu d'interruption depuis plusieurs années et offrait une grande variation de formes dans ces produits organiques. Le mieux produit par la cure fut probablement du à une plus grande perméabilité des canaux biliaires, et à la circulation de la veine-porte revenue à son état normal par les bains, les douches et l'eau en boisson. 3^o Un cas d'engorgement du pancréas bien caractérisé, maladie,

qui peut-être n'est pas rare, mais au moins rarement aussi appréciable par des signes physiques, que dans ce cas. 4^o Un fait, remarquable par les tumeurs énormes qui s'étaient formées dans le mésentère et dans les ovaires qui n'avaient donné lieu qu'à peu de symptômes. La malade, de retour des bains, a pu reprendre ses occupations de servante, quoique ses tumeurs eussent peu diminué. Il est certainement très-rare de trouver tant de désordres matériels avec si peu de désordres dans les fonctions.

III.

Maladies de la peau.

Il y en eut 41 cas, dont 32 guéris, parmi lesquels 9 de l'hospice; 9 améliorés, tous dans ma pratique.

L'emploi de l'eau thermale dans ces maladies eut surtout lieu sous forme de bains prolongés jusqu'à 6 heures par jour. J'ai été étonné de voir comme des jeunes enfants de 4 à 7 ans supportaient bien les bains prolongés jusqu'à 4 heures par jour. Il était bon de prendre les bains autant que possible à la température naturelle, à cause de la démangeaison qui accompagne ordinairement ces maladies. Quelquefois je me suis bien trouvé de faire ajouter aux bains du foie de soufre ou du carbonate de potasse. Les douches d'eau et de vapeur étaient utiles dans quelques cas de dartres circonscrites. Les bains de vapeur étaient salutaires dans les maladies squammeuses très-étendues. Des compresses imbibées d'eau thermale, servaient de topique dans les dermatoses pustuleuses et vésiculai-

res accompagnées d'une sécrétion plus ou moins abondante. L'eau-mère des salines fut ajoutée avec succès lorsqu'il y avait complication scrofuleuse. L'eau en boisson, rendue purgative, aidait l'effet des bains. Pendant le premier temps de la cure, et quelquefois après le retour des malades chez eux, il survenait une nouvelle éruption, dans quelques cas assez forte, qui donnait de l'inquiétude aux malades, mais ce phénomène m'a plutôt paru favorable et était ordinairement suivi de la guérison ou d'une amélioration notable.

1^o *Guéris* : 32 cas dont 9 de l'hospice. 1 et 2. *Eczema* chronique. 3. *Eczema impetiginodes* à la tête et à la figure. 4. *Eczema impetiginodes* et *porrigo scutellata*. 5. *Herpes circinnatus*. 6. *Herpes* derrière les oreilles et à la tête. 7 et 8. Gale invétérée. 9 et 10. *Impetigo* aux membres. 11 et 12. *Impetigo larvalis*. 13. *Impetigo sparsa* avec *ecthyma* et ulcères impétigineux aux jambes. 14. *Impetigo* et *ecthyma* au genou, compliqué de rhumatisme. 15. *Porrigo granulata*. 16. *Acne* chronique. 17. *Impetigo rodens* (Dartre rongeante). 18—21. *Lichen*. 22. *Lichen* et *eczema* aux jambes. 23. *Lichen* et *herpes*. 24. *Lichen* et *prurigo*. 25. *Prurigo pudendorum*. 26 et 27. *Psoriasis*. 28—30. *Pityriasis*. 31. *Pityriasis nigra* aux mains. 32. *Ichthyosis*.

2^o *Améliorés* : 9 cas, tous dans ma pratique. 1. *Herpes*, *eczema* et ulcères dartreux aux jambes. 2. Gale invétérée. 3. *Acne* chronique. 4. *Acne rosacea*. 5. *Psoriasis*. 6. *Psoriasis* au nez, aux lèvres et à la joue. 7. *Acne* et *impetigo*. 8. *Psoriasis* aux bras

et aux mains, compliqué de bronchite. 9. *Pityriasis* compliqué de gastralgie et de rhumatisme chronique.

Les cas les plus intéressants de cette section sont : a) parmi les guéris : 1^o Un cas de maladie assez compliqué ; *eczema impetiginodes* à la tête, avec otorrhée, ulcères scrofuleux à la figure et blépharite chronique. 2^o Un cas d'*impetigo larvalis* sur un enfant de quatre ans et demi ; depuis l'âge de 3 mois il était atteint de cette maladie, qui avait résisté à beaucoup de moyens employés. Cette guérison s'est bien soutenue. 3^o Un cas d'*impetigo* et d'*echthyma* au genou, compliqué de rhumatisme, qui, dès les premiers jours, a pris un mieux sensible; il était guéri au bout de 10 jours. 4^o Un cas de dartre rongeanche qui avait duré 4 ans. Les eaux et des cautérisations répétées amenèrent la cicatrisation. 5^o Un cas de *psoriasis guttata* étendu sur tout le corps et compliqué de congestions cérébrales. Des saignées répétées, nécessaires à cause des congestions, eurent une influence heureuse sur la maladie cutanée.

IV.

Maladies scrofuleuses.

Sur 31 cas il y eut 18 guéris, dont 5 de l'hospice ; 13 améliorés, dont 6 de l'hospice.

L'eau thermale fut employée surtout en bains tempérés et prolongés. Il est essentiel d'éviter, dans ces sortes d'affections, la transpiration après le bain, plutôt que de la provoquer. C'est par cette raison que les bains tempérés sont préférables aux bains chauds.

L'eau-mère des salines ajoutée aux bains eut de très bons résultats dans ces maladies; c'est même ici la principale vertu des eaux salées. Lorsqu'il y avait des engorgements glandulaires durs et étendus, et que le malade était robuste, les bains de vapeur et les douches locales ont été utiles. L'eau en boisson, rendue purgative par le sel, des compresses imbibées d'eau thermale, appliquées sur les ulcères, l'eau en injection, etc., avaient aussi une influence salutaire. Je me suis bien trouvé de donner dans quelques cas en même temps des remèdes dépuratifs : dans les ophthalmies scrofuleuses je faisais usage d'un traitement local. Le café de glands, bu matin et soir, est un bon moyen hygiénique.

1^o *Guéris* : 18 cas, dont 5 de l'hospice. 1 — 3. Engorgement glandulaire au cou. 4. Tumeur glandulaire au cou compliquée d'*herpes*. 5. Engorgement glandulaire au cou compliqué d'*impetigo* à la figure. 6. Engorgement glandulaire à la figure avec surdité incomplète. 7. Engorgement et ulcères scrofuleux au cou et à la cuisse. 8 et 9. Engorgements glandulaires et ulcères au cou. 10. Ulcères scrofuleux au cou et au sternum. 11. Engorgement glandulaire très étendu à l'aisselle. 12. Engorgement des glandes mésentériques. 13. Blépharite scrofuleuse et engorgement glandulaire du cou. 14 — 17. Blepharophthalmie scrofuleuse. 18. Blepharo - kératite scrofuleuse avec engorgement glandulaire du cou.

2^o *Améliorés* : 13 cas, dont 6 de l'hospice. 1 et 2. Engorgements glandulaires du cou. 3 et 4. Tumeurs glandulaires et ulcères du cou. 5. Engorgements

glandulaires du cou et ophthalmie. 6. Engorgements et ulcères du cou avec phlyctène scrofuleuse au bord de la cornée. 7. Engorgement du cou et de l'aisselle, ophthalmie. 8. Abscess scrofuleux du cou. 9. Ulcères scrofuleux du cou et de la figure, blépharophthalmie. 10. Engorgement scrofuleux au cou avec ophthalmie. 11. Affection scrofuleuse des yeux, des glandes du cou, des bronches, et rhachitis du sternum. 12. Tumeur blanche ankylosée du genou, engorgement du coude et névralgie de la tête. 13. Tumeur scrofuleuse très étendue sur la poitrine et à l'aisselle, avec fistules.

Les cas les plus intéressans de cette section sont :
a) parmi les guéris : 1^o Un cas d'engorgement des glandes mésentériques, qui avait offert des symptômes assez graves. 2^o Une ophthalmie scrophuleuse rebelle qui a été guérie d'une manière durable.

b) Parmi les améliorés : 1^o Un cas de scrofules au cou, chez un homme de 40 ans qui n'avait cette affection que depuis quelque temps, dont du reste il n'avait eu aucun symptôme pendant son enfance. 2^o Une tumeur scrofuleuse très-étendue sous les muscles pectoraux et dans l'aisselle, qui présentait même quelques caractères d'une tumeur squirreuse. Cette grosseur s'est en partie dissipée par la suppuration et en partie par la résolution. La guérison a encore fait de grands progrès pendant l'hiver.

V.

Maladies des os.

Sur 50 cas il y eut 11 guéris, dont 7 de l'hospice ; 11 améliorés, dont 9 de l'hospice ; 7 stationnaires, dont 5 de l'hospice ; et 1 empiré, de l'hospice.

L'eau a été employée pour ces maladies à peu près de la même manière que dans les affections scrofuleuses. Des bains simples et salés, tempérés et prolongés, l'application locale de l'eau thermale, l'eau en boisson seule ou avec du sel de Glauber, faisaient la base du traitement. Les douches étaient utiles : 1° Lorsqu'il y avait gonflement des os, suite de nécrose ; 2° lorsqu'il y avait faiblesse des membres, ou raideur des jointures voisines des os malades. Un traitement chirurgical est indispensable, soit pour dilater les trajets fistuleux et donner essort à la suppuration, soit pour extraire les esquilles d'os et les séquestres, à mesure que cela devient nécessaire.

1° *Guéris* : 11 cas, dont 7 de l'hospice. 1. Gonflement du tibia, suite de nécrose. 2. Engorgement du tibia et des os du pied. 3. Engorgement du tarse et rhumatisme chronique. 4. Faiblesse du membre inférieur droit, suite d'une fracture du col du fémur. 5. Faiblesse de la jambe et raideur du pied, suite de fracture. 6 et 7. Nécrose du cubitus. 8. Carie de la partie inférieure de l'humérus. 9. Carie du cubitus, 10. Carie du gros orteil et ulcères au sternum. 11. Carie du tibia.

2° *Améliorés* : 11 cas dont 9 de l'hospice. 1. Engorgement des malléoles et tumeur blanche du pied. 2. Engorgement des malléoles et des os du pied, faiblesse et atrophie de la jambe. 3. Exostose de la jambe. 4. Nécrose du tibia et du péroné. 5. Carie du radius. 6. Carie des doigts et tumeur blanche au pied. 7. Carie du sternum. 8. Carie du coude, d'une vertèbre et

de l'omoplate, ulcères scrofuleux au cou. 9. Carie du calcaneum. 10. Carie du tibia, du péroné et du métatarse. 11. Carie du trochanter, avec engorgement et suppuration abondante à la cuisse.

3^o *Stationnaires* : 7 cas, dont 5 de l'hospice. 1. Nécrose de la partie supérieure de l'humérus, de l'omoplate et de la clavicule. 2. Nécrose du fémur avec suppuration abondante. 3. Carie de la main. 4. Carie du pied. 5. Carie du calcaneum et des os du métatarse. 6. Carie des coudes avec gonflement considérable (spina ventosa) et carie du pied. 7. Osteomalacie.

4^o *Empiré* : Un cas de l'hospice, de carie et de nécrose des os du bras, de l'avant-bras et d'un orteil.

Les cas les plus intéressans de cette section sont : 1^o La guérison d'un cas de nécrose du cubitus, où j'ai extrait un séquestre de près de quatre pouces de longueur, chez un jeune homme de 15 ans. 2^o La guérison d'une affection compliquée que portait un garçon de 7 ans, qui avait une carie du coude, d'une vertèbre, de l'omoplate et en outre plusieurs ulcères scrofuleux au cou. Lorsqu'il est parti, tous ces ulcères des os et des parties molles étaient à peu près cicatrisés. 3^o Un fait pathologique curieux, mais où les eaux de Lavey sont restées impuissantes, est celui d'une femme atteinte depuis plusieurs années d'un ramolissement des os. Elle devint toujours plus petite et plus difforme et éprouva toujours plus de gêne à respirer (à cause du changement des parois de la cavité thoracique) maladie rare, mais malheureusement incurable dans l'état actuel de la science.

VI.

Maladies des articulations.

Sur 24 cas il y eut 9 guéris, dont 5 de l'hospice ; 14 améliorés, dont 5 de l'hospice ; et 1 stationnaire, aussi de l'hospice.

Pour ces maladies, l'emploi le plus efficace de l'eau est celui des douches modifiées suivant les cas. Des applications de ventouses souvent répétées sont utiles. Les bains chauds et de courte durée sont en général préférables aux bains prolongés et tempérés. Dans quelques cas les bains de vapeur font du bien. Les bains salés enfin eurent de bons résultats, lorsqu'il y avait complication scrofuleuse.

1^o *Guéris* : 9 cas, dont 5 de l'hospice. 1. Raideur de la jointure tibio-tarsienne droite. 2. Engorgement et douleur au genou gauche, suite d'une chute. 3. Engorgement du genou et rhumatisme chronique. 4. Engorgement du poignet droit, suite de corps fibreux. 5. Entorse au pied. 6. Tumeur blanche rhumatismale au genou. 7. Tumeur blanche et plaies au genou. 8. Inflammation chronique de l'articulation coxo-fémorale, compliquée de rhumatisme chronique. 9. Coxalgie et suppuration abondante autour de la hanche.

2^o *Améliorés* : 14 cas, dont 5 de l'hospice. 1 et 2. Entorse au pied. 3. Entorse à la main. 4, 5 et 6. Hydarthrose du genou. 7. Luxation spontanée du fémur. 8. Coxalgie. 9. Coxalgie avec abcès et spondyloarthroce commençante. 10. Coxalgie avec abcès à l'aîne. 11. Ankylose de la hanche avec faiblesse et

atrophie du membre inférieur droit. 12. Tumeur blanche au genou. 13. Tumeur blanche au pied et carie des malléoles et des os du tarse. 14. Corps cartilagineux dans le genou, avec excroissance osseuse à la partie inférieure du fémur.

3° *Stationnaire* : Un cas de tumeur blanche tibio-tarsienne, de l'hospice.

Les cas les plus intéressants de cette section sont :
a) parmi les guéris : 1° Une affection de la jointure du poignet, d'où on avait extrait des corps cartilagineux, qui s'y étaient formés. 2° et 3° Deux cas de tumeurs blanches au genou, dont un surtout avait été très rebelle. 4° Un cas de coxalgie avec suppuration abondante autour de la hanche. Après une augmentation momentanée de la suppuration, les abcès et les fistules se fermèrent.

b) Parmi les améliorés : Un cas de gonflement du genou dans lequel il y avait plusieurs corps cartilagineux et une excroissance osseuse et pointue à la partie inférieure du fémur, qui gênait les mouvements de la rotule. La malade a pu beaucoup mieux marcher après sa cure, par suite de la diminution de l'enflure du genou.

VII.

Paralysies diverses.

Il y en eut 17 cas ; 4 guéris, dont 2 de l'hospice ; 12 améliorés, dont 4 de l'hospice ; et 1 stationnaire, dans ma pratique.

Le traitement consistait essentiellement dans l'emploi des douches chaudes, ou alternativement chaudes et froides. Ces dernières eurent plusieurs fois de très-heureux résultats. Dans deux cas j'ai administré avec succès ces douches, par le moyen des gros tuyaux de la douche écossaise. Les ventouses souvent répétées ont été salutaires.

1^o *Guéris* : 4 cas, dont 2 de l'hospice. 1. Paraplégie, suite d'encéphalo-myélite. 2. Paraplégie. 3. Paralyse des bras et des jambes. 4. Paralyse cataleptiforme.

2^o *Améliorés* : 12 cas, dont 4 de l'hospice. 1 et 2. Faiblesse et atrophie du bras, compliqué chez l'un de rhumatisme chronique. 3. Paralyse et atrophie du membre inférieur gauche. 4. Paralyse, atrophie et raccourcissement du membre inférieur. 5. Paralyse du bras gauche. 6 — 10. Hémiplegie compliquée, dans un cas de bronchite chronique et dans un autre d'épilepsie. 11 — 12. Paraplégie.

3^o *Stationnaire* : Un cas de paraplégie.

Les cas les plus intéressants de cette section sont : 1. La guérison d'une paraplégie, qui depuis plusieurs mois avait empêché la malade de se servir des membres inférieurs et l'avait forcée à garder le lit. 2. La guérison d'un autre malade chez qui les quatre membres étaient frappés de paralyse incomplète. Cette guérison ne s'est opérée qu'après le retour de la malade chez elle.

Parmi les améliorés il y eut aussi quelques faits à noter. 1. Un cas de paralyse avec atrophie et rac-

courcissement du membre inférieur qui existait depuis dix ans. Une cure faite l'année passée avait déjà fait du bien. Cette année il y a eu, non-seulement augmentation notable de force et d'embonpoint, mais même allongement de 15 lignes du membre raccourci.

2. Un cas d'hémiplégie très-ancienne, qui a été modifiée d'une manière avantageuse par de fortes douches, alternativement chaudes et froides.

3. Un cas d'hémiplégie compliquée d'épilepsie. Chez ce malade les deux moitiés du crâne étaient inégales, phénomène fréquemment observé lorsque l'épilepsie dépend d'une maladie cérébrale; ce fait était surtout visible à la partie occipitale. J'ai pu observer plusieurs fois ce phénomène signalé par M. Schœnlein dans ses leçons cliniques.

VIII.

Maladies nerveuses.

Sur 16 cas, il y eut onze guéris et 5 améliorés, dont 1 de l'hospice.

Les bains prolongés et tempérés, autant que possible à la température du corps, étaient le meilleur remède. Les douches écossaises tempérées ou alternativement chaudes et froides, étaient aussi salutaires. L'eau en boisson convenait, lorsque les organes de la digestion souffraient. Cette complication est tantôt cause, tantôt effet de l'hystérie. Dans les cas de névralgie, les douches locales étaient favorables.

1. *Guéris* : 11 cas, tous dans ma pratique. 1. Hystérie compliquée d'asthme et de rhumatisme chroni-

que. 2. Hystérie avec gastralgie. 3. Hystérie et chlorose. 4. Hystérie et migraine. 5. Hystérie, suite de fausse couche. 6. Hystérie et gastro-entéralgie. 7. Hystérie. 8. Névralgie frontale. 9. Névralgie temporale, compliquée de bronchite chronique. 10. Névralgie abdominale, suite de fausse couche. 11. Hystérie.

2° *Améliorés* : 5 cas dont 1 de l'hospice. 1. Hystérie avec céphalalgie nerveuse. 2. Hystérie avec engorgement du lobe gauche du foie. 3. Hystérie avec rhumatisme chronique. 4. Hystérie. 5. Hystérie occasionnée par une affection nerveuse du cerveau et du grand sympathique.

Les cas les plus intéressants de cette section sont : 1° La guérison d'une maladie assez compliquée : il y avait à la fois hystérie, asthme spasmodique, gastralgie et rhumatisme chronique. La guérison ne s'est opérée qu'après que la malade eut quitté les Bains. 2° Guérison assez prompte d'une névralgie frontale, par des douches locales.

IX.

Maladies diverses.

J'ai classé dans cette section tous les cas, en trop petit nombre, pour être classés à part. Il y eut 48 cas, parmi lesquels 16 guéris, dont 2 de l'hospice; 18 améliorés, dont 2 de l'hospice; 14 stationnaires, dont 4 de l'hospice.

1° *Guéris* : 16 cas, dont 2 de l'hospice. 1—3. 3 cas de varices aux jambes; un compliqué de rhumatisme chronique et un d'ulcères variqueux. 4 et 5.

Affections de la vessie. 6 et 7. Bronchite chronique. 8. Congestions cérébrales et pulmonaires. 9. Congestions à la tête et au coeur, hémorrhoides, engorgement oedemateux des membres inférieurs. 10. Accès épileptiformes, suite de congestions cérébrales. 11. Faiblesse de l'épine dorsale, redressée par une cure orthopédique. 12. Blépharite chronique. 13. Abscess à la cuisse. 14. Chlorose et dysménorrhée. 15. Engorgement de la glande mammaire, chez un homme. 16. Leucorrhée.

2^o *Améliorés* : 18 cas, dont 2 de l'hospice. 1. Dysurie, catarrhe vésical et hémorrhoides. 2. Inflammation du rein et de l'uretère droit, avec irritation spinale. 3. Dysménorrhée et gastrite chronique. 4. Leucorrhée et rhumatisme chronique. 5. Blennorrhagie invétérée. 6. *Herpes preputialis* syphilitique. 7. Cachexie syphilitique. 8 et 9. Abscess iliaques. 10. Ulcères atoniques. 11. Ulcères scorbutiques. 12. Chlorose et bronchite chronique. 13. Varices aux jambes et ulcères variqueux. 14. Enflure des jambes. 15. Ascite suite d'engorgement mésentérique. 16. Chute du rectum et hémorrhoides. 17. Goutte avec engorgement articulaire de plusieurs doigts et des orteils. 18. Asthme.

3^o *Stationnaires* : 14 cas, dont 4 de l'hospice. 1. Laryngite chronique et hypochondrie. 2. Catarrhe et asthme senile. 3. Hypertrophie du coeur et bronchite chronique. 4. Phthisie pulmonaire et intestinale, gastrite chronique. 5. Hypochondrie. 6. Goutte. 7. Tumeur osseuse au fémur. 8. Tremblement et

faiblesse des membres chez un vieillard. 9. Raideur et faiblesse des membres inférieurs, de vieillesse. 10. Rhachitisme et paralysie. 11. Engorgement de la matrice et ulcère dans la vessie. 12. Anteversion avec engorgement de la matrice. 13. Ascite et engorgement mésentérique. 14. Ulcères au cou.

Cette dernière section, composée de maladies de nature fort différente, renferme quelques faits intéressans.

1^o Il y a eu 5 cas de varices aux jambes dans lesquels les douches ont amené un heureux résultat. Cet effet des douches m'avait déjà frappé l'année dernière, et j'ai été bien aise de le voir confirmé par de nouvelles observations. Il s'explique d'un côté par le rétablissement de l'équilibre de la circulation dans le membre affecté de varices, de l'autre par l'action tonique des douches sur les parois relâchées et distendues des veines dilatées.

2^o Un cas de faiblesse de l'épine dorsale, redressée par une cure orthopédique, m'a donné une nouvelle preuve de l'utilité des douches, employées pour fortifier les parties redressées par des moyens mécaniques. 5^o Un cas d'*herpes preputialis* syphilitique. Le mal offrait tous les caractères de l'*herpes preputialis*, tel qu'il a été décrit par Willan, Bateman et Bielt. Mais comme il ne cédoit pas aux moyens indiqués dans cette affection, je soupçonnai une complication syphilitique. Pour m'en convaincre, je fis l'inoculation sur le bras; il survint des pustules d'*ecthyma syphiliticum*, telles que je les ai vues se former en pareil cas dans la clinique de

M^r Ricord à Paris. Un traitement mercuriel et dépuratif eût un succès complet. 4^o Un cas de ravages terribles produits par la syphilis. Il y avait surdité, mutisme, destruction du palais, impossibilité d'écarter les dents au delà de quelques lignes, asthme, toux fréquente etc. Cette maladie n'était devenue stationnaire, que par l'application héroïque du fer incandescent, 15 fois répétée. 5^o Un cas d'ulcères scorbutiques et de diathèse scorbutique générale causés par le mercure. Le malade ayant été doreur, avait été obligé, de manier beaucoup les préparations mercurielles. Il a obtenu à Lavey une amélioration notable et surtout une diminution des ulcères. 6^o Une affection qui offrait tous les caractères d'une sciatique, mais qui dépendait d'une tumeur osseuse du col du fémur; la compression des nerfs de la cuisse imitait ici l'affection rhumatismale.

Avant de terminer ce chapitre, je dirai quelques mots des malades, qui ayant fait une cure à Lavey en 1858, y revinrent l'année dernière. Ils m'ont prouvé, jusqu'à quel point, le jugement porté dans mes notes sur leur cure, avait été confirmé, après qu'ils avaient quitté les Bains.

1. Rhumatisme goutteux amélioré par la première cure; mieux progressif pendant l'hiver. 2. Rhumatisme articulaire vague très invétéré, amélioré à Lavey; mieux progressif après la cure. 3. Rhuma-

tisme au coeur guéri ; la guérison s'est maintenue ; seulement il y a de temps en temps des ressentimens de cette douleur. 4. Lumbago, amélioration ; elle s'est soutenue. 5. Rhumatisme articulaire vague ; il est resté stationnaire comme au départ du malade. 6. Rhumatisme musculaire et articulaire vague ; légère amélioration qui s'est soutenue. 7. Gastralgie atonique améliorée ; mieux progressif après la cure. 8. Atonie de l'estomac ; la guérison s'est soutenue jusqu'au printemps ; depuis lors légère récurrence. 9. Gastralgie guérie, légère récurrence au printemps. 10. Engorgement du foie considérablement amélioré ; mieux progressif après la cure. 11. Gastralgie avec engorgement du foie ; amélioration ; elle s'est soutenue. 12. Peritonite chronique ; légère amélioration ; elle ne s'est pas soutenue. 13. *Herpes* amélioré ; le mieux s'est soutenu. 14. Acne chronique ; le mieux s'est soutenu. 15. Lichen ; l'amélioration s'est soutenue. 16. *Ichthyosis* congéniale ; guérie à Lavey ; la guérison ne s'est maintenue que pendant 2 mois. 17. Engorgement glandulaire au cou ; amélioration durable. 18. Engorgement au cou avec *impetigo* ; guérison ; légère récurrence au printemps. 19. Engorgement glandulaire au cou, *impetigo*, surdité incomplète ; amélioration progressive depuis le départ des bains. 20. Engorgement scrofuleux au cou et à la cuisse ; amélioration ; nouvelle exacerbation au printemps. 21. Engorgement glandulaire au cou avec ulcères ; amélioration soutenue. 22. Conjonctivite et bronchite scrofuleuse, guérison ; légère récurrence de l'ophtalmie. 23. Engorgement glandulaire au cou ; l'amélioration s'est soutenue. 24. En-

gorgement glandulaire et ulcères au cou; amélioration progressive après la cure. 25. Engorgement glandulaire au cou et ophthalmie; mieux progressif jusqu'au printemps; récidence de l'ophthalmie. 26. Affection scrofuleuse des yeux, des glandes du cou, des bronches; amélioration progressive pendant l'hiver, au printemps légère récidence et commencement de courbure rachitique du sternum. 27. Engorgement du tarse et rhumatisme chronique; amélioration à Lavey; augmentation du mal peu de temps après son retour; depuis lors amélioration progressive. 30. Nécrose des deux os de jambe; état stationnaire au départ; mieux sensible depuis le retour à la maison. 31. Carie de l'omoplate, du sternum des côtes, ophthalmie et atonie générale; amélioration à Lavey, qui a fait beaucoup de progrès pendant l'hiver; carie du radius depuis le printemps. 32. Carie et tumeur blanche au pied; amélioration soutenue. 33. Osteomalacie; état stationnaire. 34. Coxalgie et rhumatisme chronique; guérison; elle s'est soutenue; mais légère récidence à la suite d'une chute sur les parties malades. 35. Carie des malléoles, des os du pied et tumeur blanche; état stationnaire au départ; légère amélioration pendant l'hiver. 36. Paraplégie guérie; récidence par imprudence. 37. Paralysie et atrophie du membre inférieur, état stationnaire au départ; amélioration depuis le retour à la maison. 38. Paralysie, atrophie et raccourcissement du membre inférieur gauche; amélioration en partie soutenue. 39. Hémiplégié très-ancienne; amélioration sensible, qui a diminué pendant l'hiver. 40. Engorgement de la glande mammaire; guérison;

légère récurrence. 41. Inflammation du rein. et de l'uretère droit ; amélioration ; guérison après le retour à la maison ; récurrence au printemps. 42. Abscessus iliaques ; état stationnaire au départ ; amélioration progressive après la cure.

En jetant un coup d'oeil sur ces 42 cas, on verra, que les résultats notés ne se sont pas démentis. S'il y eut des cas où le mieux obtenu ne se maintint pas, il y en eut d'autres, où il fit des progrès après que les malades eurent quitté les Bains.

Nous terminerons ces mémoires par 3 tableaux synoptiques des résultats obtenus pendant la dernière saison. Le premier tableau présentera l'ensemble des 324 cas observés, le second les 250 malades de ma pratique particulière, et le troisième les 94 malades de l'hospice.

Tableau synoptique des maladies observées à Lanoy,

en 1859.

NOMS DES MALADIES.	GUÉRIS.	AMÉLIORÉS.	STATIONNAIRES.	EMPIRÉS.	SOMME.
I. MALADIES RHUMATISMALES,	57	51	4	0	72
II. MALADIES DES ORGANES DE LA DIGESTION,	20	21	4	0	45
III. MALADIES DE LA PEAU,	52	9	0	0	41
IV. MALADIES SCROFULEUSES,	18	15	0	0	51
V. MALADIES DES OS,	11	11	7	1	50
VI. MALADIES DES JOINTURES,	9	14	1	0	24
VII. MALADIES PARALYTIQUES,	4	12	1	0	17
VIII. MALADIES NERVEUSES,	11	5	0	0	16
IX. MALADIES DIVERSES,	16	18	14	0	48
<i>Somme totale,</i>	158	154	51	1	524

Tableau synoptique des maladies observées dans ma pratique à Lavey,

en 1859.

NOM DES MALADIES.	GUÉRIS.	AMÉLIORÉS.	STATIONNAIRES.	EMPIRÉS.	SOMME.
I. MALADIES RHUMATISMALES.	27	19	4	0	50
II. MALADIES DES ORGANES DE LA DIGESTION,	20	17	4	0	41
III. MALADIES DE LA PEAU,	25	9	0	0	32
IV. MALADIES SCROFULEUSES,	15	7	0	0	20
V. MALADIES DES OS,	4	2	2	0	8
VI. MALADIES DES JOINTURES,	4	9	0	0	15
VII. MALADIES PARALYTIQUES,	2	8	1	0	11
VIII. MALADIES NERVEUSES,	11	4	0	0	15
IX. MALADIES DIVERSES,	14	16	10	0	40
<i>Somme totale,</i>	118	91	21	0	250

Tableau synoptique des maladies de l'Aspire observés à Favry,

en 1859.

NOM DES MALADIES.	CÉRIS. AMÉLIORÉS. STATIONNAIRES. EMPIRÉS. SOMME.				
	CÉRIS.	AMÉLIORÉS.	STATIONNAIRES.	EMPIRÉS.	SOMME.
I. MALADIES RHUMATISMALES,	10	12	0	0	22
II. MALADIES DES ORGANES DE LA DIGESTION,	0	4	0	0	4
III. MALADIES DE LA PEAU,	9	0	0	0	9
IV. MALADIES SCROFULÉUSES,	5	6	0	0	11
V. MALADIES DES OS,	7	9	5	1	22
VI. MALADIES DES JOINTURES,	5	5	1	0	11
VII. MALADIES PARALYTIQUES,	2	4	0	0	6
VIII. MALADIES NERVEUSES,	0	1	0	0	1
IX. MALADIES DIVERSES,	2	2	4	0	8
<i>Somme totale,</i>	40	45	10	1	94

NOTICE SUR LES EAUX MINÉRALES D'YVERDUN,

par H. OLLOZ, Docteur en Médecine; une brochure in-8° de 112 pages avec une vue de la contrée, Prix : 10 batz.

Cette notice renferme des détails fort intéressans sur toute la contrée.

NOTICE SUR LES EAUX MINÉRALES D'YVERDUN ,

par H. OLLOZ, Docteur en Médecine; une brochure in-8° de 112 pages avec une vue de la contrée, Prix : 10 batz.

Cette notice renferme des détails fort intéressans sur toute la contrée.

A la Librairie de Marc Ducloux, éditeur, à Lausanne.

AVIS AUX PÈRES ET AUX MÈRES QUI ONT A CŒUR LA SANTÉ DE LEURS ENFANTS, ou RÉFLEXIONS SUR L'ABUS DES PURGATIFS CHEZ LES PETITS ENFANTS; par J. J. C. DE LA HARPE, Doct^r. méd. et chir. Br. in-8^o, avec cette épigraphe :

Vult quisque esse medicus,
Tonsor, histrio, anus. HOR.

40 rap.

PHYSIOLOGIE ET HYGIÈNE DES HOMMES LIVRÉS AUX TRAVAUX DE L'ESPRIT, ou Recherches sur le physique et le moral, les habitudes, les maladies et le régime des gens de lettres, artistes, savants, hommes d'état, juriconsultes, administrateurs, etc.; par J. H. REVELLÉ-PARISE, Doct^r. en méd., chevalier de la légion d'honneur, membre de l'Académie royale de médecine, etc. Troisième édition, revue et corrigée. 1839. 2 forts volumes, in-8^o. br.

fr. 10. 55 rap.

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ DE THÉRAPEUTIQUE, ou Exposé des moyens curatifs employés par les praticiens les plus distingués de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Italie, dans toutes les maladies, rangées d'après l'ordre alphabétique par LAD. A. SZERLECKI, de Varsovie, Doct^r. en médecine et en chirurgie, membre de la société médicale de Fribourg. Paris, 1837. 2 volumes in-8^o br.

fr. 9. 70 rap.

SUR LE CATHÉTÉRISME SIMPLE ET FORCÉ ET SUR LE TRAITEMENT DES RÉTRÉCISSEMENTS DE L'URÈTRE ET DES FISTULES URINAIRES; par MATTHIAS MAYOR, Doct^r. en Chir. 2^e édition, augmentée par l'auteur. 1836. 4 vol. br.

fr. 1. 40 rap.

ESSAI SUR LA VIE DE TISSOT, Docteur en médecine de la faculté de Montpellier, professeur de médecine dans l'Académie de Lausanne et à l'université de Pavie, membre des Sociétés royales de Londres, Paris, Milan, Stockholm, etc., des Sociétés de Bruxelles, Rotterdam, Berne, Bâle, etc.; contenant des lettres inédites de Tissot, Boissier de Sauvages, Tronchin, Voltaire, Haller, du prince de Wurtemberg, de Rousseau, Zimmermann, Necker, Bonnet, Lally-Tollendal, Bonstetten, Stanislas Auguste II, Napoléon Bonaparte, etc., etc.; par CH. EYNARD. 1839. 4 vol. in-8^o imprimé avec soin.

fr. 5. 45 rap.

ALBERT DE HALLER, membre de l'Académie royale des sciences de Paris et d'un grand nombre d'autres Académies et sociétés savantes, etc., médecin de S. M. Britannique, etc. Biographie, par l'AUTEUR DES SOIRÉES DE FAMILLE. 1840. 4 vol. in-8^o. br. fr. 2.

ETH Zürich
Bibliothek

BIC

2271 μ #

Abt. T

Nummer U

Band

Teil

Aufl.

E S

BUCHKARTE
Bitte nicht herausnehmen!

0060/1 27527



9/84

